



● **LOGEMENT SOCIAL**

## Un bon plan pour l'OPHLM

Au terme d'un protocole signé par la municipalité, l'OPHLM, l'Etat et la Région, 405 millions de francs vont être affectés sur 5 ans au logement social d'Aubervilliers. C'est tout l'environnement quotidien des cités qui va en bénéficier. (Page 5)

# AUBERMENSUEL

Magazine municipal d'informations locales

  
**AUBERVILLIERS**  


N° 97, juillet-août 2000 ● 4 F

**FETE NATIONALE ● JEUDI 13 JUILLET A PARTIR DE 19 HEURES, PORTE D'AUBERVILLIERS**

# Allons danser !

Le bassin des Magasins généraux, rue de la Gare, a été retenu pour accueillir les festivités de la prochaine fête nationale. Un rendez-vous à ne pas manquer. (Page 8)

● **JEUNESSE**

## C'est le temps des vacances



Partez à la découverte du programme d'activités proposées aux enfants et adolescents pour bien passer l'été. (Page 3)

● **RÉTRO**

## Juin en images

Petit retour sur les événements qui viennent de ponctuer la vie de la ville. (Pages 2 & 7)

14 juillet  
2000

  
AUBERVILLIERS  


Photos :  
Marc Gaubert  
et Willy Vainqueur

# Des fêtes dans la ville



Samedi 24 juin : Les enfants et les personnels des centres de loisirs maternels accueillent parents, amis et élus, dont Bernard Sizaire, pour leur fête annuelle à Piscop. Au programme : danses, expositions, goûter...



Les 24 et 25 juin : Magnifique prestation des danseuses d'Indans'Cit  qui ont pr sent  leur spectacle de fin d'ann e   l'espace Rencontres devant pr s de 800 personnes dont le maire, Jack Ralite, et l'adjoint aux sports, Bruno Zomer.



Samedi 17 juin : Pr s de 1 000 enfants des  coles primaires ont r pondu   l'invitation du service municipal des sports qui organisait sa premi re f te du « sport   l' cole ». Les enfants ont pu nager, jouer au football, pratiquer du v lo, de l'escrime et de la boxe anglaise.



Le 16 juin : Inauguration des nouveaux locaux du si ge du club municipal d'Aubervilliers. Son pr sident, Henri Cathalifaud, a remerci  la municipalit  pour son soutien infailible   cette association forte de 6 500 adh rents.



Samedi 24 juin : Parmi les nombreuses animations propos es   la kermesse de l' cole primaire Victor Hugo, les courses en sacs ont remport  un franc succ s.



Dimanche 18 juin : Le gymnase Guy Moquet accueillait les championnats de France de bridge scolaire organis s par la F d ration fran aise de bridge avec le concours de la municipalit  et d'Henri Constans, membre du CMA, qui anime et enseigne le bridge au coll ge Henri Wallon.



Mercredi 7 juin : Un groupe de jeunes de l'IMP Romain Rolland a particip  au 12  championnat d partemental de caisses   savon organis , au parc de La Courmeuve, par le Conseil g n ral et les Francas.

VACANCES D'ÉTÉ ● Des idées d'activités pour les enfants à partir de 3 ans et les jeunes jusqu'à 18 ans

# L'été à Auber : tout un programme

Le centre de loisirs maternels, les services communaux des sports, d'hygiène et de santé, Aubervacances-loisirs et l'Office municipal de la jeunesse sont sur tous les fronts pour permettre aux enfants et aux jeunes de la ville de passer d'agréables vacances, ici ou ailleurs.

● Les 10-18 ans avec Eté Tonus

## Une trentaine d'activités sportives

Fidèle au rendez-vous depuis près de sept ans, Eté Tonus accueillera ses adhérents à partir du 6 juillet et jusqu'au 30 août. Alliant qualité et variété, le programme de l'été 2000 n'a rien à envier à ses prédécesseurs.

Depuis sa mise en place en 1993, cette initiative a permis à des centaines d'enfants et de jeunes de la ville de mieux vivre la période estivale tout en restant à Aubervilliers.

Encadrés par une équipe d'éducateurs sportifs diplômés et d'un fonctionnaire de police volontaire, les adhérents ont l'embaras du choix pour occuper leur temps de vacances moyennant une petite participation et la carte Eté Tonus ou de l'Omja.

Golf, soirées à la piscine ouverte uniquement pour les adhérents Omja et Eté Tonus, tournois de foot à 7 et en salle, volley ball sur les dalles de sports, équitation, tennis, etc. figurent parmi la trentaine d'activités proposées.

Revu et corrigé chaque année, le programme tient compte des tendances actuelles et des aspirations exprimées par les jeunes adhérents, dans la limite du budget alloué par la municipalité.

Afin d'assurer cohérence et efficacité, le service municipal des sports s'est assuré la collaboration d'une équipe



Marc Gaubert

Rollers, aviron, golf, équitation, ping-pong, équitation, chaque année Eté Tonus répond à l'attente de près de 400 jeunes.

d'encadrement qu'il a réussi à fidéliser tout au long de l'année. Ainsi, les enfants et les jeunes qui fréquentent l'école municipale des sports, certaines sections du CMA et qui sont scolarisés en primaire à Aubervilliers,

retrouveront certains de leurs éducateurs sportifs.

Enfin, Eté Tonus s'est associé à l'Omja et au service communal d'hygiène et de santé pour animer des opérations communes qui se dérouleront sous la forme de tournois de foot, d'animations et de jeux autour de l'eau, de débats sur des questions de santé et de deux triatlons (nage, VTT, course).

Eté Tonus s'adresse à tous les jeunes de la ville, âgés de 10 à 18 ans, et ne possédant pas de contre-indications médicales pour pratiquer les différents sports proposés.

Maria Domingues

### CONTACTS ETE TONUS Permanences et inscriptions

- Pour le mois de juillet  
Du mardi au vendredi de 9 h à 10 h, de 14 h à 15 h et de 17 h à 18 h.
- Pour le mois d'août  
Inscriptions le mardi 1<sup>er</sup> août toute la journée.

➤ **Stade André Karman**  
salle du rez-de-chaussée  
entrée par le parking  
de la rue Edouard Poisson.  
Tél. : 01.49.37.14.64  
Pour s'inscrire : une photo d'identité + 20 francs

● Les 7-13 ans avec Aubervacances-Loisirs

### Stages et mini-séjours

Diverses animations sont proposées cet été aux enfants de 7 à 13 ans par Aubervacances-Loisirs. Les activités se dérouleront non seulement dans les centres de loisirs de la ville mais également à l'extérieur sous la forme de stages (kayak, voile à Champs-sur-Marne, cirque en collaboration avec les Laboratoires d'Aubervilliers) et de mini-séjours. Cette année encore, 150 enfants, chaque jour, profiteront des grands espaces et d'activités de pleine nature dont des stages d'équitation à Asnières-sur-Oise avec une rotation des différents centres par semaine. Pendant que certains s'en donneront à cœur joie à dos de poney, d'autres feront du sport à Fosses où divers équipements seront mis à leur disposition dans le cadre d'un échange avec cette ville.

➤ En juillet et août, les petits partiront en mini-séjours dans les centres de vacances à Arcachon (Morbihan) et à Saint-Hilaire de Riez (Vendée). Les plus grands seront accueillis à la Ferté

Bernard ainsi qu'à la base de loisirs de Moisson et dans des campings à Asnières-sur-Oise. A ce programme, s'ajouteront les sorties traditionnelles de la période estivale axées sur le plein air et la baignade ainsi que des journées à la mer.

➤ Pour les 10-13 ans, des stages d'équitation, de kayak, de tir à l'arc, ainsi qu'une initiative commune du quartier Vilette et de la maison de jeunes Jacques Brel autour d'un stage de rollers et de VTT se dérouleront en outre dans le cadre du dispositif Ville Vie Vacances mis en place au parc de La Courneuve. Le dispositif spécifique à cette tranche d'âge accueillera les jeunes dans les maisons Jacques Brel pour le quartier Vilette et Emile Dubois pour le quartier Montfort-Maladerrie. Dans les autres quartiers, l'accueil est prévu à la boutique du Landy pour le quartier Marceux et à la boutique Vallès pour Cochenne-Pont-Blanc.

Isabelle Terrassier



### CENTRES DE LOISIRS PRIMAIRES

- Ouverts en juillet  
J. Curie, St-Exupéry, E. Varin, Robespierre, Firmin Gémier, Paul Bert, La Vilette, V. Hugo, dispositif 10-13, P. Kergomard (accueil école J. Macé), Solomon (accueil à Quinet-Mathiez).
- Ouverts en août  
Robespierre, St-Exupéry, La Vilette, V. Hugo, Roser, Paul Bert, dispositif 10-13.  
Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30.  
Participation (activités + repas + goûter) selon quotient familial : de 10,90 F à 47,60 F la journée.

● Les 13-18 ans avec l'Office municipal de la jeunesse

## Sport, informatique, débats...



Willy Vainqueur

Du parachute ascensionnel au stage Internet, l'Omja, en partenariat avec le service municipal d'hygiène et de santé et Eté Tonus, propose un programme diversifié pour l'été.

Dense et varié, le programme de l'été 2000 de l'Omja devrait convenir aux jeunes (13-18 ans) qui ne partent que peu ou pas en vacances.

Avec le dispositif Ville-Vie-Vacances, ils se verront proposés un projet de détente sportive autour du kayak, de l'aviron, du VTT, etc. dans le cadre verdoyant du Parc de La Courneuve. Associée au service communal d'hygiène et de santé, l'équipe de l'Omja animera des soirées sur les dalles de sports situées en plein air, des débats autour de thèmes actuels

tels que le sida et les toxicomanies.

Fortes de leur succès de l'an passé, les soirées nautiques organisées avec Eté Tonus seront encore au programme ainsi que deux grands triatlons.

Le nouvel Espace initiatives jeunes s'est installé dans les murs de l'ancien Caf'Omja. Il accueillera, entre autres, des séances de cinéma, des repas-concerts, des ateliers vidéo, écriture, création musicale assistée par ordinateur...

En même temps, les maisons de jeunes Emile Dubois, Jacques Brel, Jules Vallès et le Café Rosa Luxem-

burg offrent des activités spécifiques : week-end à Deauville, parachute ascensionnel, karting, etc. De plus, tous ces lieux accueillent des projets qui se concrétiseront, pour certains, cet été.

Un atelier « théâtre d'objets » avec la compagnie Les enfants du paradis, des stages Internet, d'initiation à l'informatique... viennent compléter ce calendrier estival que l'équipe de l'Omja a voulu le plus complet possible.

Le programme de l'été est disponible dans les maisons de jeunes et à l'Omja. Pour participer à une ou plusieurs activités, il est nécessaire d'être adhérent de l'Omja ou du dispositif Eté Tonus. M. D.

- CONTACTS  
Omja : 01.48.33.87.80  
MJ Emile Dubois : 01.48.39.16.57  
MJ Jacques Brel : 01.48.34.80.06  
MJ Jules Vallès : 01.48.33.91.48  
Café La Rosa : 01.48.34.93.78  
Espace initiatives jeunesse : 01.48.34.20.12  
Service communal d'hygiène et santé : 01.48.39.52.78

● Les 3-6 ans avec les centres de loisirs maternels

### Chasse au trésor, Thoiry, Piscop...

Déguisement, jeux de l'oie, maquillage, musique, buffet campagnard, repas indien, pique-niques à Villeneuve la Garenne, au parc de La Courneuve, sortie à Rambouillet, visite du parc zoologique de Thoiry, exploration de la ferme de la Mercy..., les bouts de chou ne vont pas avoir le temps de s'ennuyer. Ouverts tout l'été, les centres de loisirs maternels Marcel Bloch, Stendhal, Doisneau, Paul-Bert, Gérard Philipe, Louise Michel, Saint-Just, Prévert, Fromond, Rousseau, Perrin et Brossolette leur proposent en effet une kyrielle d'animations sur Aubervilliers ainsi qu'au

centre de loisirs de Piscop où plusieurs temps forts marqueront les vacances. Parmi ceux-ci : un buffet campagnard et une kermesse le 13 juillet, un repas trappeur le 19, une chasse au trésor le 20, un repas des cinq sens le 25, un grand jeu dans le parc le 27...

➤ Pour inscrire vos enfants, adressez-vous (le soir) aux animatrices de chacun des 12 centres de loisirs maternels. L'accueil des petits est assuré de 8 h 20 à 8 h 45. Retour à partir de 17 h 45 jusqu'à 18 h 20.

➤ Pour les enfants de 3 ans, non encore scolarisés mais qui le seront en septembre prochain, les inscriptions sont ouvertes au bureau du centre de loisirs maternel, tous les jours sauf le samedi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h à 17 h.

I. T.



● RENSEIGNEMENTS  
Centres de loisirs maternels  
Tél. : 01.48.39.51.40

Vite dit

INTERCOMMUNALITÉ • L'assemblée de Plaine Commune s'est réunie à Aubervilliers

**Travaux****● RÉNOVATION DE CHAUSSÉE**

Les services techniques de la Ville feront procéder durant l'été à la rénovation des revêtements de plusieurs chaussées.

Les rues concernées : rues Bernard Palissy, Albert Walter, Heurtault (entre l'avenue Roosevelt et la rue du Landy), Charron, Bernard et Mazoyer (entre l'avenue de la République et la rue de la Commune de Paris), Firmin Gémier, Edouard Poisson (entre l'avenue Victor Hugo et la rue de la Commune de Paris), des Ecoles (entre la rue André Karman et la rue des Cités), carrefour Edouard Vaillant-Cochenne. Chaque intervention nécessitera une journée de chantier en moyenne. La circulation et le stationnement seront interdits. Les travaux seront annoncés par voie d'affiche.

**● NOUVELLES VOIRIES**

Dans le cadre du réaménagement complet de la place du marché et de ses alentours, la partie de la rue Ferragus, située entre l'avenue Victor Hugo et la rue du Goulet, va être transformée en voie piétonne courant août. Autre chantier : l'impasse Waldeck Rousseau sera prolongée d'une soixantaine de mètres pour desservir un ensemble de maisons de ville en cours de construction.

**● INSTALLATION DU CÂBLE**

Courant juillet, les premières tranchées du réseau câblé vont être creusées. Cet énorme chantier qui va couvrir la ville entière durera une trentaine de mois. Les travaux seront réalisés rue par rue. Aucune interdiction de circulation n'est prévue. Seules les voies les plus étroites feront l'objet de restrictions. Concernant le stationnement, il sera réglementé en fonction de l'avancée du chantier. Les travaux commenceront par les rues des Noyers, Charron et André Karman.

**● ÉCLAIRAGE PUBLIC**

Une campagne de remise en peinture des candélabres sera menée durant l'été. Tous les quartiers sont concernés. Au total, ce sont 351 candélabres qui seront ainsi rénovés. Ces travaux n'occasionneront aucune gêne importante au niveau de la voirie.

**● DANS LES ÉCOLES**

Comme chaque été, la municipalité profite des vacances estivales pour mener une campagne de travaux dans les écoles. Au programme cette année, mise en conformité sécurité incendie, ravalement de façade, remplacement de fenêtres et mise en peinture des halls pour le groupe scolaire Joliot-Curie ; mise en sécurité pour le groupe Vallès ; mise en peinture des couloirs et des escaliers pour les maternelles Rousseau et Perrin ; remplacement des vitrages préaux pour cette dernière ; transformation de locaux en salle informatique et de salle de maîtres à Saint-Just ; début de la rénovation de Jean Macé ; création d'une classe et aménagement d'une salle de motricité pour les enfants en difficulté à Marc Bloch. Au total, 6,6 millions de francs seront investis sur ces différentes opérations.

**● EXTENSION DE MACÉ-CONDORCET**

Dans le cadre de l'opération de rénovation et d'extension du groupe scolaire Macé-Condorcet, le parking public situé face à l'école, à l'angle des rues Henri Barbusse et des Ecoles, sera définitivement fermé à partir de début août. L'extension construite permettra d'y déménager l'office et les réfectoires, d'aménager six salles spécialisées (informatique, arts plastiques, vidéo), un préau et une cour. Dans le même temps, les locaux actuels seront complètement rénovés. L'espace dégagé permettra de construire de nouvelles classes, d'en agrandir d'autres, et d'installer un point bibliothèque. Réalisés par étapes et sans que l'école ne ferme, le chantier durera un an. Investissement prévu : 20 millions de francs dont 9 millions de subventions du ministre de la Ville. A noter que parallèlement et sur la même parcelle sera réalisé un programme de logements en accession.

# Aménager l'avenir

Née il y a huit mois, la communauté de communes, qui a pris le nom de Plaine commune, regroupe en son sein Aubervilliers, Epinay-sur-Seine, Pierrefitte-sur-Seine, Saint-Denis et Villetaneuse. Après une phase de mise en place, l'heure est aux premiers dossiers importants.

À la rentrée, la communauté de communes inaugurera ses locaux boulevard Jules Guesde à Saint-Denis. En attendant cette installation officielle, les villes membres ont accueilli, l'une après l'autre, les séances du conseil de communauté. Le jeudi 15 juin, c'était au tour d'Aubervilliers. Désormais en ordre de marche, disposant d'un organigramme politique et d'une administration, la nouvelle entité s'est attaquée à ses premiers dossiers. Avec, comme chantier prioritaire, la définition des orientations communautaires en matière d'aménagement du territoire. Dans une intervention détaillée, Pascal Beaudet, vice-président en charge du secteur Aménagement, a présenté un rapport préliminaire sur cette question. Définissant cinq principes autour desquels s'articulera l'intervention de Plaine commune.

Premier principe : la communauté va travailler à la réalisation d'un Schéma de cohérence territoriale (Scot). Ce schéma, nouvel outil de planification prévu par la loi Solidarité et renouvellement urbain, permettra de disposer d'un document référence qui

traitera de l'ensemble des éléments à prendre en compte pour assurer le développement d'un bassin de vie. Il y sera question d'aménagement, d'économie et de déplacements urbains. Mais aussi d'environnement et d'habitat au sens large.

**Une liste de sites d'intérêt communautaire**

Deuxième principe : Plaine commune aura vocation à intervenir sur des sites ou des opérations jugés d'intérêt communautaire pour aider à réaliser les projets des villes. La Briche pour Epinay-sur-Seine, les Tartres pour Pierrefitte-sur-Seine, les zones industrielles du Château et de l'Hirondelle pour Villetaneuse, le quartier Pleyel pour Saint-Denis... Concernant Aubervilliers, l'accent sera porté sur le canal et la Plaine. Plaine qui d'ailleurs, au regard de son importance stratégique, fera l'objet d'un traitement particulier.

Troisième principe : Pour éviter tout risque de surchauffe et d'éparpillement, une liste limitative de ces interventions sera arrêtée pour la période 2000-2006. Inscrites dans le



Les questions d'aménagement ont occupé l'essentiel de la séance.

cadre du volet territorial du contrat de Plan, elles pourraient bénéficier de financements de la part de l'Etat et de la Région.

Quatrième principe : Après avis favorable des conseils municipaux des villes concernées, les ZAC (Zone d'aménagement concerté) en cours de création et reconnues d'intérêt communautaire seront prises en charge par Plaine commune. Quatre ZAC, dont celle de la Porte d'Aubervilliers, sont ainsi transférables. Concernant celles déjà en cours de réalisation, elles resteront, sauf exception, de la responsabilité des villes qui les auront engagées. Toutefois la communauté pourra éventuellement être sollicitée comme partenaire.

Cinquième principe : Plaine commune va se doter d'un outil pour gérer ces différentes opérations d'aménagement. Pour ce faire, la

société d'économie mixte, Plaine Développement, deviendra la SEM Plaine Commune Développement.

Dans la foulée de ce rapport, l'assemblée intercommunale est passée directement à la pratique en votant le transfert de la ZAC Landy-Pleyel, située sur Saint-Denis. Cette opération de très grande envergure vise à créer un quartier à dominante tertiaire à proximité du Stade de France.

Parmi les autres dossiers abordés, il aura également été question de développement économique avec la création d'une structure destinée à favoriser l'implantation de petites entreprises. Mais aussi de transports, avec un point sur les investissements prévus par l'Etat et la Région sur le territoire communautaire. Et de jeux Olympiques, avec la candidature de Paris et de la Plaine pour 2008.

Frédéric Medeiros

**● Dans le logement social**

## Face aux occupations illégales



Des habitants de la Maladrerie et d'Emile Dubois se sont regroupés dans un collectif qui réclame à la fois l'expulsion des occupants illégaux mais aussi leur logement dans leurs communes d'origine.

Depuis mai, une cinquantaine de logements HLM sont occupés illégalement par des familles qui ne sont pas d'Aubervilliers. Essentiellement concentrés sur la Maladrerie, ces occupations illégales posent de sérieux problèmes. Refusant ce coup de force, habitants, élus et responsables de l'OPHLM, ont, chacun à leur manière, vivement réagi. Militant pour que les auteurs soient expulsés et relogés dans leurs communes d'origine. Les pouvoirs publics ont été alertés. La justice a été saisie.

Fin juin, les choses se sont accélérées. Suite à une rixe entre un groupe de jeunes du quartier et des occu-

pants, la police a procédé à des interpellations qui ont confirmé le caractère mafieux de l'affaire. Les portes des appartements HLM ont été fracturées contre monnaie sonnante et trébuchante. Le racket se poursuivant une fois les familles installées. L'enquête en cours devrait rapidement faire la lumière sur cette exploitation du dénuement.

Reste à résoudre le problème. Intervenant à plusieurs reprises sur la question et interpellant les pouvoirs publics, Jack Ralite, sénateur-maire, a été très ferme : « Cette situation est grave et inacceptable. Je ne l'accepterai pas. L'occupation sauvage de logements sociaux est grosse de risques.

En concentrant dans les mêmes cités et les mêmes communes des familles nombreuses et en grande précarité, on finira par détruire l'équilibre social et humain indispensable à l'épanouissement de tous. »

« A l'Etat d'assumer ses responsabilités pour que le droit au logement soit respecté, a ajouté Pierre Ringot, président de l'Office. Notamment en forçant les communes qui ne jouent pas le jeu à construire des logements sociaux. L'OPHLM et Aubervilliers ont de ce point de vue largement rempli leur mission. » Suite aux plaintes déposées par l'Office pour effraction et occupation illégale, le Tribunal de Bobigny devrait se prononcer dans les prochaines semaines sur le dossier.

De son côté, une vingtaine d'habitants de la Maladrerie et d'Emile Dubois ont fondé un collectif qui se réunit chaque mardi soir à la boutique de quartier. Depuis deux mois, ce comité, auquel participent les élus du quartier, s'est fortement mobilisé pour faire avancer les choses. Des courriers ont été envoyés au procureur de la République, au préfet, au ministre de l'Intérieur. D'autres lettres réclament aux maires des communes d'où viennent les occupants illégaux d'assurer leur logement.

A l'heure où sont écrites ces lignes rien n'est encore acquis. Il se pourrait toutefois que la situation évolue encore dans un futur relativement proche.

**● Tour de France****Le maire écrit au ministre des Sports**

Pas de 5<sup>e</sup> Tour de France pour les P'tits Gars d'Auber, alias l'équipe BigMat Auber 93. Cette année, la Société du Tour de France n'a pas souhaité leur présence, comme celle de Jean Delatour, une autre équipe française, toute neuve et déjà prometteuse. Cette décision a conduit le sénateur-maire d'Aubervilliers, Jack Ralite, à adresser une lettre à Marie-George Buffet, ministre de la Jeunesse et des Sports, le 7 juin dernier.

Nous en publions quelques extraits : « ...Le Tour de France ne pourrait se dérouler sans la participation plurielle qui permet sa tenue : la FFC, qui fournit les coureurs, l'encadrement et les partenaires des équipes, l'Etat par les ministères des Transports, de la Jeunesse et des Sports, de la Défense, de l'Intérieur, plus toutes les collectivités territoriales qui accueillent départs et arrivées des étapes. Dans ces conditions, est-il normal que la Société du Tour de France, qui a d'immenses qualités de services, dispose d'une hégémonie totale sur les invitations à cette grande fête sportive et populaire ? Le pouvoir sportif est totalement absent (...). Je souhaite que vous preniez les initiatives de concertation nécessaires pour que ceux qui œuvrent en bas, dont nous faisons partie, puissent être entendus et que l'émotion populaire ainsi que celles des cyclistes soient prises en compte... »

N°97, supplément été 2000  
Edité par le Cica 7, rue Achille Domart,  
93308 Aubervilliers Cedex  
Tél. : 01.48.39.51.93  
Numéro de commission paritaire : 73261  
Dépôt légal : juillet-août 2000  
Impression et publicité : ABC Graphic,  
tél. : 01.49.72.90.00

LOGEMENT SOCIAL ● Pour améliorer la vie dans les cités

# 405 millions pour l'OPHLM

Un accord important vient d'être signé entre l'Etat, la Région Ile-de-France, la Caisse de garantie du logement social (CGLS), l'OPHLM et la ville d'Aubervilliers. Son objet est de permettre à l'Office de lancer une grande campagne de travaux d'entretien, de réparation, de réhabilitation et de rénovation sur l'ensemble de ses cités. Et ceci sans augmentation de loyer.

« Il est devenu impossible pour l'Office de réaliser l'ensemble des travaux de proximité correspondant aux exigences légitimes des locataires, souligne Pierre Ringot, président de l'OPHLM d'Aubervilliers. 90 % du budget annuel (206 millions de francs pour l'an 2000) sert à rembourser le capital et les intérêts des emprunts pour la construction ou la réhabilitation des immeubles, à régler les taxes et fiscalités ainsi que les frais de fonctionnement de l'Office. Or, pour répondre à nos missions de bailleurs, il faut beaucoup plus que les 10 ou 15 % restant du budget. Au fil du temps, le retard dans les travaux à réaliser s'est accru et, aujourd'hui, il est devenu urgent de les réaliser. Si le plan qui va s'appliquer dès septembre ne permettra pas de tout régler, il sera

vraiment une bouffée d'oxygène aussi bien pour l'Office que pour les locataires. »

Quelque 400 millions de francs (dont 132 millions pour les gros travaux et 272,6 millions pour les réhabilitations) répartis sur cinq ans conduiront ainsi par exemple à la remise en état des halls d'accueil notamment au 50 rue Casanova, voire au remplacement des ascenseurs du 42 de la même rue, à des rénovations de parties communes, au remplacement des fenêtres et à la pose de persiennes revendiquée depuis longtemps par les locataires du 11 rue Bordier...

Avec ce plan, l'Office pourra mettre en œuvre un programme de réhabilitation portant sur 6 700 logements et faire porter ses efforts sur « la réduction des impayés devant apporter un gain cumulé de 1,5 million de francs en cinq ans, des frais de gestion (renégociation des contrats d'assurances aboutissant à une économie de 1 million de francs par an dès 1999) ainsi que de la vacance du logement.

Cette vacance, qui se retrouve dans la majorité des Offices, selon le maire Jack Ralite, « s'explique en bonne partie par l'impossibilité pour l'OPHLM de dégager les sommes nécessaires à la

remise en état pour relocation d'une partie de son parc ». Pour pallier cette carence et améliorer l'offre de logements dans la commune, la municipalité apportera une aide de 64,2 millions de francs. A cette somme s'ajoutent une subvention de 39,8 millions de francs ainsi qu'un prêt de 32 millions de francs sur 20 ans accordés par la CGLS à l'OPHLM ; 109 millions de francs de l'Etat et 27,3 millions de francs de la Région.

Le conseil municipal, qui a consacré une bonne partie de sa séance du 27 juin à ce dossier, s'est félicité de ce protocole tout en rappelant l'un des principes fondamentaux de la politique albervillarienne : « Ne jamais se résoudre aux expulsions sauf pour les locataires de mauvaise foi, jamais pour les pauvres. »

Isabelle Terrassier

\*Le nombre de logements vacants est aujourd'hui de 400, soit 5 % des 8 000 logements, dont 73 bloqués en attente de réhabilitation (112, rue Hélène Cochenne), 57 en travaux avant relocation et 54 occupés illégalement. La vacance réelle est donc de 270 logements.

Aubermensuel reviendra plus longuement en septembre sur le plan d'aide à l'OPHLM.

CONSEIL MUNICIPAL ● Séance du 27 juin 2000

## Le compte administratif 99

L'examen du compte administratif 1999, qui présente un excédent global de plus de 7 millions, a permis au conseil municipal de se féliciter de la stabilisation de la situation financière de la commune.

En hommage à Lucienne Lesage, ancienne conseillère municipale, décédée le mois dernier, le maire Jack Ralite a demandé une minute de silence avant d'ouvrir la séance du dernier conseil municipal avant les vacances.

Sur les 54 questions à l'ordre du jour, deux ont largement mobilisé les quatre heures de débat : l'approbation du compte administratif et le vote d'un protocole d'aide à l'OPHLM.

Comme l'exige la loi, le maire a présenté le compte administratif 1999 avant de sortir au moment du vote. Ce document permet de confronter ce que la municipalité avait prévu de dépenser et d'encaisser dans le budget 99 et le compte de gestion que tient le receveur municipal. Pour 1999, le compte administratif présente un excédent de plus de

7 millions de francs et ses résultats sont identiques à ceux établis dans le compte de gestion du receveur. C'est donc à l'unanimité des présents, moins les voix du groupe Auber Progrès qui s'est abstenu, que les comptes ont été approuvés. Ainsi, il n'y a eu aucune voix contre ce qui est une reconnaissance de la bonne gestion du maire.

L'autre grande question portait sur le protocole de redressement de l'OPHLM que la municipalité se propose de signer en faveur de l'OPHLM. Il engage dans une subvention de 64,2 millions de francs sur une période allant de 2000 à 2004. En effet, l'Office vient d'aboutir à un accord lui permettant d'investir 405 millions de francs de travaux dans les cités, sans augmenter les loyers.

Les partenaires de cet accord sont : l'Etat, la Région Ile-de-France, la Ville et l'Office HLM. Dans son intervention, le maire a rappelé qu'avec un patrimoine de 8 000 logements sur les 23 000 que compte Aubervilliers, l'Office a permis de résorber des milliers de taudis et de loger un tiers de nos concitoyens en améliorant ainsi leur cadre de vie. Mais il faut bien constater que ces dernières années, les outils et les moyens que nous avons mis en place en faveur du logement s'avèrent inadéquats et insuffisants.

Après un long débat, au cours duquel sont intervenus Pierre Ringot, Jean-Jacques, Marc Ruer, Carmen Caron, Roland Taysse, Jacques Salvador et Sylvain Ros, l'assemblée a

approuvé le plan d'aide à l'OPHLM à l'unanimité des présents moins 7 abstentions dont 6 du groupe communiste Auber au cœur.

Sur proposition du maire a également été adopté un vœu qui préconise, à l'Office, la création d'un service social chargé de traiter les difficultés des locataires avant l'endettement chronique, la mise en place d'une régie de quartier à la Maladrerie, le travail avec tous les intéressés pour réduire les incivilités et le vandalisme, la reconquête du droit d'Aubervilliers à la mixité sociale, etc.

Parmi les autres questions adoptées, on relevait : le changement de nom de la communauté de communes qui devient « Plaine Commune », le transfert de 5 postes communaux vers cette collectivité, le maintien des tarifs des études dirigées dans les écoles élémentaires, le financement d'une partie des travaux d'aménagements de la première tranche de la piste cyclable le long du canal, la légère augmentation des tarifs d'entrée à la piscine à compter du 4 septembre (+ 1 F par entrée adulte et enfant), le lancement de deux appels d'offres pour l'achat de dictionnaires et de fruits et légumes et la garantie d'emprunt de 1 million de francs au Foyer des jeunes travailleurs pour lui permettre de financer ses travaux de mise en conformité. Sur cet ensemble de questions, plusieurs élus sont intervenus dont Evelyne Yonnet, Patricia Combes-Latour, Bernard Vincent, Daniel Garnier.

La séance a été levée à 23 h 50.

Ce que j'en pense

## Un bouquet de réalisations

● Par Jack Ralite, sénateur-maire d'Aubervilliers

Voici venu le temps des vacances. Pour beaucoup c'est un moment bien agréable, un moment de repos, un moment de loisirs. Sans gommer ce plaisir réel, il ne faut pas se cacher que pour un certain nombre de nos concitoyens les vacances se passeront à Aubervilliers, faute de moyens. C'est pourquoi la ville a organisé pour les enfants qui ne la quitteront pas des activités locales variées et passionnantes.

Mais au moment où l'on prononce le mot vacances, je voudrais rappeler quelques faits récents qui dénotent du vif mouvement qui se déplace dans la ville. J'évoque ainsi la pose de la première pierre, rue du Clos Bénard, d'une unité psychiatrique, qui sera si précieuse pour ceux qui n'ont pas besoin d'une hospitalisation, celle de la première pierre de la deuxième entreprise Rhodia, rue de la Haie Coq, qui accueillera, début 2001, 400 cadres commerciaux, la sortie de terre des premiers studios de cinéma équipés des toutes dernières technologies sur le terrain du Marcreux, ainsi que la fin des plantations du parc qui les jouxtent, l'inauguration du siège de l'entreprise Magg, bd Edouard Vaillant, qui emploie 1 600 personnes pour le nettoyage et la sécurité et qui a déjà embauché 40 Albertvillariens, le recul du chômage (- 13,34 % sur 16 mois, c'est-à-dire 978 habitants ayant retrouvé un travail), la remise au CMA de ses nouveaux locaux flamboyants neufs et vastes situés bd Anatole France, la rencontre avec la direction de l'entreprise de publicité Léo Burnett (7<sup>e</sup> au Monde) qui va s'installer dans les Magasins généraux, la venue dans la tour de la Villette d'une start up Internet employant 400 personnes appartenant au groupe Louis Vuitton Moët Hennessy, l'ouverture de la boutique de quartier de la Villette, le plan d'aide à l'Office HLM élaboré par la CGLS (Caisse de garantie du logement social), l'Etat, la Région, la Ville et l'Office HLM, amenant sur cinq ans 405 millions de crédits pour que l'Office puisse mieux entretenir, mieux réparer, mieux réhabiliter, la visite de Michel Duffour, secrétaire d'Etat à la Culture, et du directeur régional des Affaires culturelles de l'Ile-de-France à deux de nos équipements culturels, les Labos d'Aubervilliers et le Théâtre de la Commune, une réunion à Aubervilliers de la Région, du Conseil général, de l'Etat et de la municipalité sur l'avenir du Métafort et sur la mise en chantier intercommunal d'une plate forme des nouvelles technologies pour l'industrie travaillant en Plaine Saint-Denis et alentours. Enfin, une réunion de l'Entente Pantin-Aubervilliers, sur la rénovation de la RN2, entente unanime et exigeante en faveur des piétons et... la si belle victoire de Christophe Capelle, coureur de BigMat Auber 93, qui est devenu champion de France sur route, une belle récompense selon l'expression de Stéphane Javalet.

On ne peut pas dire que juin a été chômé pour le travail municipal, on peut surtout dire que cette activité multiple est un étonnant bouquet d'initiatives, de réflexions et d'actions qui honorent Aubervilliers et son énergie pour contribuer à donner à ses habitants de l'emploi, un meilleur cadre de vie, de la culture, du sport, de la santé et de l'éducation...

A propos d'éducation, ce même mois de juin nous avons dit au revoir à 20 retraités de l'enseignement et à

quelques-uns de leurs collègues ayant une mutation ailleurs. Les retraités avaient pour certains enseigné à Aubervilliers plus de 30 ans, quatre de 36 à 39 ans, c'est dire s'ils ont enseigné à des enfants aujourd'hui déjà très avancés dans la vie, c'est dire qu'ils connaissent cette ville et ses enfants sur de longues années, c'est dire que leur témoignage compte. Eh bien, d'abord je leur dis la reconnaissance de la ville pour leur travail et je rapporte ce qu'ils m'ont dit oralement ou par écrit sur cette ville et surtout sur sa population enfantine qu'ils considèrent comme digne et méritant l'enseignement le plus qualifié et le plus riche. Quelle joie par exemple d'apprendre que pour le brevet de technicien de la mode, sur les trois premiers de toute la région parisienne, deux sont d'Aubervilliers, du lycée d'Alembert, la deuxième et la troisième. Mais peut-être puis-je simplement rapporter les fêtes auxquelles j'ai assisté dans les établissements scolaires de la ville, les fêtes à travers lesquelles j'ai vu encore mieux le demain d'Aubervilliers avec un sens de la société d'Aubervilliers.

J'ai vu à la maternelle Brossolette les jeux Olympiques mimés par plus de 200 bambins. C'était le corps et l'international.

J'ai vu au CES Jean Moulin une classe de 5<sup>e</sup> interpréter *Comme il vous plaira* de Shakespeare. C'était l'expression après la rencontre avec la création.

J'ai vu à l'école primaire Condorcet les élèves de trois CM2 chanter et jouer une comédie musicale sur Aubervilliers, « Du Front populaire à Mai 68 ». C'était la mémoire et la musique donnant vue sur l'invisible.

J'ai vu au CES Diderot 160 collégiens recevant une récompense pour leur heureuse participation à deux concours, l'un sur la Résistance, l'autre sur les mathématiques. C'était la rigueur et l'histoire.

J'ai vu la fête de l'école primaire Edgar Quinet et son exposition de fin d'année dans la cour. C'était l'environnement.

J'ai donc vu tous les enfants les uns, les autres, les autres, les uns déchiffrer des chemins abandonnés et ne pas appeler étranger celui qui n'a pas l'accent de la ville, se donner la main, bien qu'ils soient muets de plusieurs croyances.

Ils étaient dans ces établissements – comme d'ailleurs les 160 danseuses d'Indans'cité à l'Espace Rencontres – comme des graines dans la paume albervillarienne.

Ah, j'allais oublier, le câblage de la ville a commencé la dernière semaine de juin et tout ce même mois nous avons continué de travailler avec nos amis de Saint-Denis pour notre candidature aux jeux Olympiques de 2008 avec Paris.

Bref, à cet instant des vacances, la population par elle-même et en rapport avec la ville et sa municipalité témoigne d'une étonnante faculté d'imagination et de construction.

Alors, par delà les soucis individuels et collectifs dans cette ville, au nom de mes collègues de l'assemblée communale dans leur diversité – cette diversité si précieuse quand elle sait maintenir et développer son union – je souhaite à chacune, à chacun, partant et non partant, des vacances de repos et de découvertes, je les souhaite aussi au personnel communal qui n'a pas peu contribué avec les habitants à mettre à jour et en vie tout ce que je nomme dans ces quelques mots amicaux à tous.

## A noter

## ● UTILE

**Pompiers** : 18  
**Police** : 17  
**Samu** : 15  
**Centre anti-poison** : 01.40.37.04.04  
**SOS Mains** : 01.53.78.81.12  
**Urgence Yeux** :  
 01.42.80.36 ou 01.40.02.16.80  
**Urgence Gaz** : 01.48.91.76.22  
**Médecins de garde** (week-end et nuit)  
 Tél. : 01.48.33.33.00  
**Accueil des sans-abri** : 115

## Pharmacies ouvertes

## En juillet

Dimanche 2 juillet, Grand, 35, av. P.-V. Couturier à La Courmeuve ;  
 Legall, 44, rue Magenta à Pantin.  
 Dimanche 9, Depin, 255, av. Jean Jaurès ;  
 Nataf, 199, av. Jean Jaurès.  
 Vendredi 14, Sitruk, 99, av. Jean Jaurès à La Courmeuve ;  
 Haddad, 3, bd E. Vaillant.  
 Dimanche 16, Naulin, 48, av. P.-V. Couturier à La Courmeuve ;  
 Tran, 17, av. de la République.  
 Dimanche 23, Arémon, 4, rue Ernest Prévost ;  
 Harrar, 36, rue de la Courmeuve.  
 Dimanche 30, Heap, 67, av. P.-V. Couturier à La Courmeuve ;  
 Vuong, 112, av. de la République.

## En août

Dimanche 6 août, Dabi, 2, rue des Cités ;  
 Van Heeswyck, 156, rue Danielle Casanova.  
 Dimanche 13, Luu, 34, rue Hémet ;  
 Poussard, 56, av. du Pt Roosevelt.  
 Mardi 15, N Guyen Quoc, 103, bd Pasteur à La Courmeuve ;  
 Zazoun, 74, av. Jean Jaurès à Pantin.  
 Dimanche 20, Aadri, 1, place Georges Braque à La Courmeuve ;  
 Bussy-Sultan, 193, av. Jean Jaurès.  
 Dimanche 27, Sdika, 81, bd E. Vaillant à Pantin ;  
 Jaoui, 99, rue Saint-Denis.  
 Dimanche 3 septembre, Vesselle, 27, bd Pasteur à La Courmeuve ;  
 Flatters, 116, rue H. Cochenec.

## Précautions contre les cambriolages

Le commissariat de police renouvelle cet été l'opération tranquillité vacances. Dans le cadre de ses missions habituelles et de ses patrouilles, des passages fréquents pourront avoir lieu au domicile des particuliers pendant leur absence. Pour en bénéficier, s'adresser au commissariat, 16-22, rue Réchossière, tél. : 01.48.11.17.00.

Ce dispositif ne dispense évidemment pas de prendre un minimum de précautions pour protéger son domicile.

## Si vous êtes chez vous :

- Ne laissez pas des fenêtres et des portes inutilement ouvertes.
- N'ouvrez pas la porte à des inconnus.
- Faites en sorte qu'aucun objet de valeur ne soit visible à l'extérieur (encore moins sous le paillason).
- Dans un lieu public, si vous mettez vos vêtements au vestiaire, conservez sur vous vos clés, portefeuille, objets de valeur...

## Si vous partez en vacances

- Faites brancher votre ligne téléphonique sur celle d'un ami, d'un parent.
- Évitez de conserver des valeurs chez vous.
- Ne laissez rien dans votre jardin qui puisse être utilisé pour rentrer chez vous.

## La mission locale

La mission locale sera ouverte tout l'été du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30. D'autre part, la municipalité met en place des cours du soir pour adultes du niveau alphabétisation. Au niveau 5<sup>e</sup> : droit d'inscription 50 F, cours sont gratuits. Les inscriptions auront lieu à partir du mardi 29 août, le mardi et jeudi de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30. Renseignement à la mission locale, 122 bis, rue André Karman. Tél. : 01.48.33.37.11

## ● SOLIDARITÉ

## Don du sang

Les prochaines journées « Don de sang » auront lieu le jeudi 27 juillet et le jeudi 17 août 2000 de 9 h à 13 h. Un véhicule sera stationné, rue Ferragus, à côté de la Société Générale.

## ● SANTÉ

## Horaires d'été du Centre de santé

Du lundi 31 juillet au jeudi 31 août inclus, le centre de santé du Dr Pesqué sera ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h. Fermé le samedi matin. Tél. : 01.48.11.22.00

## ● LOISIRS

## Au centre nautique

Le centre nautique d'Aubervilliers est ouvert les lundis, mercredis, jeudis, samedis et dimanches de 10 h à 18 h 45. Les mardis et vendredis de 10 h à 19 h 45. Ouverture du solarium de 10 h 15 à 18 h 15 (le mardi et le vendredi : 19 h 15). Les bassins seront fermés les 14 juillet et 15 août. La section Aqua-loisirs propose des leçons de natation. Pour tout renseignement, téléphoner au centre nautique : 01.48.33.14.32.

## ● ENFANCE

## Affaires scolaires

Pendant juillet et août, le service municipal de l'enseignement, 5, rue Schaeffer, est ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h sans interruption. Pas de permanence le samedi matin en juillet et août.

## Travaux

Des travaux d'amélioration de l'accueil du public auront lieu du 10 au 31 juillet au service de l'enseignement. Les travaux rendant l'accès aux locaux difficiles, il est demandé aux familles de bien vouloir se rendre à la recette municipale (rue Bernard et Mazoyer), pour les paiements en espèces. Pour les paiements par chèque,

les adresser par courrier, 5, rue Schaeffer.

## Inscriptions

En maternelle : les inscriptions se poursuivront pendant les vacances. Un point sur les effectifs sera fait à la rentrée. La scolarisation des enfants se fera en fonction des places disponibles. En primaire : les inscriptions se font également tout l'été. L'enfant sera scolarisé dès la rentrée.

## Restaurants scolaires

1/ Pour les familles dont les enfants déjeunent actuellement aux restaurants scolaires, elles seront convoquées à partir d'octobre 2000, pour le calcul des tarifs 2001.

2/ Pour les nouvelles inscriptions En maternelle : les familles pourront se présenter au service de l'enseignement si leur enfant est scolarisé dès septembre 2000.

En primaire : l'inscription sera établie en même temps que l'inscription scolaire.

## Ramassages scolaires

(Quinet-Mathiez-Bloch)

Il est impératif que les familles concernées par le ramassage scolaire du quartier du Landy et du quartier du Pressensé se rendent au service de l'enseignement afin d'y inscrire leur enfant (se munir d'une photo d'identité de l'enfant). Cette inscription peut se faire dès à présent ainsi que pendant la période des vacances scolaires. Une carte leur sera remise et devra être présentée obligatoirement aux accompagnatrices dès le jour de la rentrée de septembre 2000.

## L'association d'aide aux victimes

« SOS Victimes 93 » n'assurera pas de permanence à la Maison de Justice et du Droit du lundi 31 juillet au samedi 26 août. Pendant cette période, le public a cependant à sa disposition : Une permanence téléphonique, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h (01.48.50.01.45). Une permanence d'accueil au TGI de Bobigny, du lundi au vendredi, de 13 h 30 à 17 h 30 (01.48.95.14.47).

## L'accueil des travailleurs handicapés

Le service municipal Accueil des travailleurs handicapés, (49, av. de la République) reste ouvert pendant tout l'été. Les personnes qui le souhaitent peuvent être reçues sur rendez-vous en téléphonant au 01.48.39.50.09.

## Les permanences de la CAF

Les permanences de la CAF du 44, rue Lécuyer et du 29, rue du Pont Blanc sont maintenues pendant la période des vacances. Le mercredi 9 août, celle du 29, rue du Pont Blanc sera fermée.

## Permanences sociales

Les permanences de la Sécurité sociale ont lieu tous les mardis de 9 h à 12 h, les jeudis

et vendredis après-midi de 14 h à 16 h 30. L'agent de la Sécurité sociale assure sa permanence tout le mois de juillet. Il sera en congé du 31 juillet au 31 août.

## Les permanences d'inter services migrants et de l'écrivain public

Les permanences d'inter services migrants se tiennent les vendredi matin de 9 h à 12 h sur rendez-vous.

La permanence de l'écrivain public sera assurée tous les vendredis matin de 9 h à 12 h durant le mois de juillet. Pas de permanence en août.

## Avis aux familles de jeunes soldats

Le CCAS se propose de remettre un don de 200 francs aux familles des jeunes soldats de la commune actuellement sous les drapeaux, à l'occasion du 14-Juillet. Les familles de ces militaires (l'épouse ou les parents) sont priées de se présenter à partir du 3 juillet au Centre communal d'action sociale, 6, rue Charron les lundis de 14 h à 16 h 30, les mardis de 9 h à 12 h, les jeudis de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h 30, les vendredis de 14 h à 16 h 30 munies du livret de famille et de la carte militaire ou certificat d'incorporation (photocopie acceptée) de l'appelé.

## Etat civil et population

Pendant le mois de juillet et d'août, les services Etat civil et population de la ville sont ouverts du lundi au vendredi : de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h. Ils sont fermés le samedi matin.

## ● STATIONNEMENT

## Stationnement gratuit

Le stationnement sera gratuit du 1<sup>er</sup> au 31 août au centre-ville et à la Villette dans le périmètre de stationnement réglementé.

## ● Porte d'Aubervilliers

## Enquête publique

Une enquête publique portant sur la création et l'exploitation d'un programme commercial à la Porte d'Aubervilliers a lieu du 4 juillet au 4 août inclus. Chacun peut prendre connaissance du dossier et consigner ses observations sur le registre d'enquête au centre administratif, Direction de l'Urbanisme, de 8 h 30 à 17 h, du lundi au vendredi, et à l'Hôtel de Ville, le samedi de 8 h 30 à 12 h.

Les observations peuvent également être adressées par écrit à la mairie à l'attention de Monsieur le commissaire-enquêteur.

Le commissaire-enquêteur recevra en outre les personnes intéressées par le projet :

● En mairie, 2, rue de la Commune de Paris, de 9 h à 12 h le samedi 22 juillet et le lundi 24 juillet.

● Au centre administratif, Direction de l'Urbanisme, 31-33, rue de la Commune de Paris, de 14 h à 17 h, le mardi 11 juillet et le vendredi 4 août 2000.

En dehors de ces jours et heures, les personnes qui souhaitent rencontrer le commissaire-enquêteur peuvent prendre contact avec la Direction de l'Urbanisme qui transmettra la demande de rendez-vous (01.48.39.53.43).

## A l'affiche

## ● AUX LABOS D'AUBER

## Bal

Vendredi 14 juillet de 18 h à 24 h, musique, tango et restauration. Bal organisé par Claudia Triozzi avec le concours de plusieurs associations locales. Entrée : 50 F

## Cirque

Du lundi 17 au vendredi 28 juillet, des artistes du Centre national des Arts du cirque de Châlons-sur-Marne proposent au jeune public de s'initier aux arts du cirque. Cet atelier accueillera deux groupes d'une vingtaine de jeunes (10-18 ans). Au programme : jonglerie, acrobatie, équilibre, fil, corde-trapèze... Participation : 150 F. Inscription au 01.53.56.15.90

## Théâtre

Du 5 au 10 septembre, le théâtre itinérant d'Eyala Pena prend ses quartiers à Aubervilliers. Une douzaine de spectacles (théâtre, danse, contes) sont au programme de ces rencontres exceptionnelles autour des arts vivants contemporains d'Afrique centrale. Tarif : 50 F la soirée (deux spectacles). Tarif réduit : 30 F. Programmation et réservation au 01.53.56.15.90

## ● AU PARC DE LA VILLETTE

## Cinéma

Du 15 juillet au 3 septembre, le Parc de la Villette organise le 11<sup>e</sup> Festival de cinéma en plein air. Sous le titre : « Les grands espaces », une sélection pour tous les goûts. De *La prisonnière du désert* avec John Wayne à *Mad Max 2* avec Mel Gibson, de *La ruée vers l'or* à *Laurence d'Arabie*, près de cinquante films en version originale sous-titrée seront à l'affiche. Projection tous les soirs sur la prairie du triangle. Relâche le lundi et

relâche exceptionnelle le 25 juillet. Entrée libre. Location sur place d'un transat et d'une couverture : 40 F, carte Vilette : 25 F. Tarif spécial : 125 F pour cinq soirées. Programme : 01.40.03.76.92

## Bals-concerts

Du 23 juillet au 27 août, tous les dimanches à 17 h 30 au kiosque à musique du parc de la Villette. Entrée libre. Programmation : 01.40.03.75.75

## ● ACTIVITÉS D'ÉTÉ

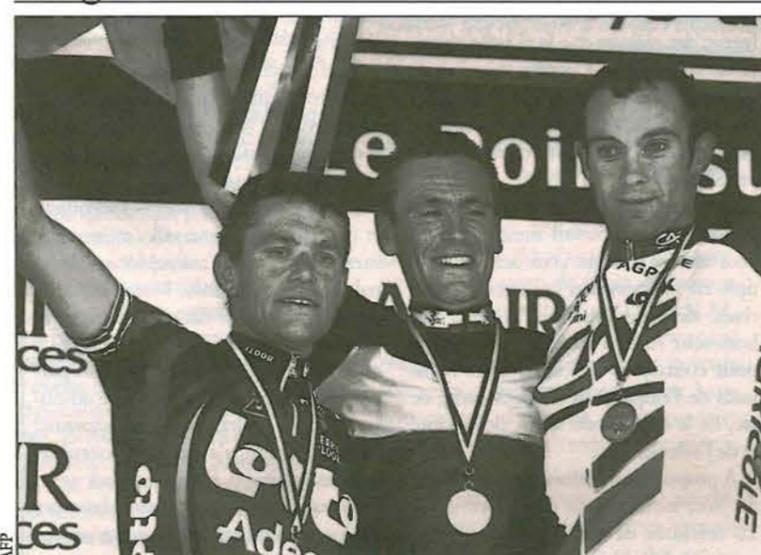
## Sorties de l'Angi

L'Angi (association de la nouvelle génération immigrée) propose plusieurs sorties et activités pour l'été. Les samedis 8 et 22 juillet, deux sorties à la mer (Cabourg) seront organisées. Participation : 20 F. Réservation au 01.48.34.85.07 D'autre part, l'association garde ouverts ses locaux tout le mois de juillet pour proposer des activités au jeune public. Au programme : jeux de société, sorties en plein air, pique-nique...

## Bibliothèques

Jusqu'au 5 septembre, les 4 bibliothèques municipales adoptent leurs horaires d'été. A l'exception de la section adultes de Saint-John Perse qui restera fermée jusqu'au lundi 28 août inclus, pour cause d'informatisation des fonds. Sections adultes H. Michaux, A. Breton et P. Eluard : ouverture le mardi, mercredi et vendredi, de 15 h à 18 h ; le samedi de 14 h à 18 h ; fermeture le jeudi. Sections jeunesse H. Michaux, A. Breton et P. Eluard : ouverture le mardi, mercredi et vendredi de 14 h à 17 h, le samedi de 14 h à 18 h, fermeture le jeudi. Section jeunesse Saint-John Perse : mêmes horaires avec en plus le jeudi de 14 h à 17 h.

## Image



## Une magnifique victoire !

Jour de gloire pour les P tits gars d'Auber. Grâce à son sprinter, Christophe Capelle (au centre), l'équipe vient de signer son plus beau succès depuis l'étape du Tour de France enlevée en 96. Sur les routes vendéennes, le coureur de BigMat Aubervilliers 93 a remporté le championnat de France cycliste à l'issue d'un final haletant où Guillaume Auger s'est lui aussi distingué. Une revanche sur le sort pour Christophe, victime l'année dernière d'une maladie infectieuse qui avait failli mettre un terme à sa carrière. Une revanche aussi pour le reste de l'équipe déçue de ne pas avoir été sélectionnée pour le Tour de France. Christophe Capelle portera une année durant le maillot tricolore de champion de France. De quoi donner du tonus aux P tits gars d'Auber pour les prochaines courses ! F. M.

Photos :  
Marc Gaubert  
et Willy Vainqueur

# Ça s'est passé en juin...



**Mercredi 7 juin :** Présentation publique d'un travail autour de Shakespeare mené par des élèves de 5<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> du collège Jean Moulin dans le cadre de l'atelier théâtre des Laboratoires d'Aubervilliers.



**Mercredi 7 juin :** Les initiateurs du concours de Poésie en liberté via Internet, dont Jean-Pierre Cascarino, professeur de lettres à H. Wallon, ont été reçus au ministère de l'Éducation nationale par Jack Lang pour la remise des prix du concours organisé dans le cadre du Printemps des poètes. Ici, avec l'ensemble des lauréats 2 000 et de quelques élus.



**Samedi 24 juin :** Les habitants des quartiers Montfort-Péri et ceux de la Cité des Fleurs à La Courneuve font la fête ensemble et finissent la journée autour d'un sympathique barbecue. C'est une première initiative qui pourrait bien se renouveler.



**Mardi 20 juin :** Les bénévoles des Restos du cœur inaugurent un centre de préparation de repas chauds. Parmi les personnalités présentes : Jack Ralite, le maire, et Véronique Colucci, présidente de l'association.



**Samedi 17 juin :** Une nouvelle boutique de quartier ouvre ses portes à La Villette. Un tremplin pour le développement des relations entre les habitants et leurs élus.



**Dimanche 25 juin :** Une fête de quartier salue la réhabilitation du 112 rue Hélène Cochenec. Au programme de la journée : défilé de carnaval, apéritif et pique-nique convivial.

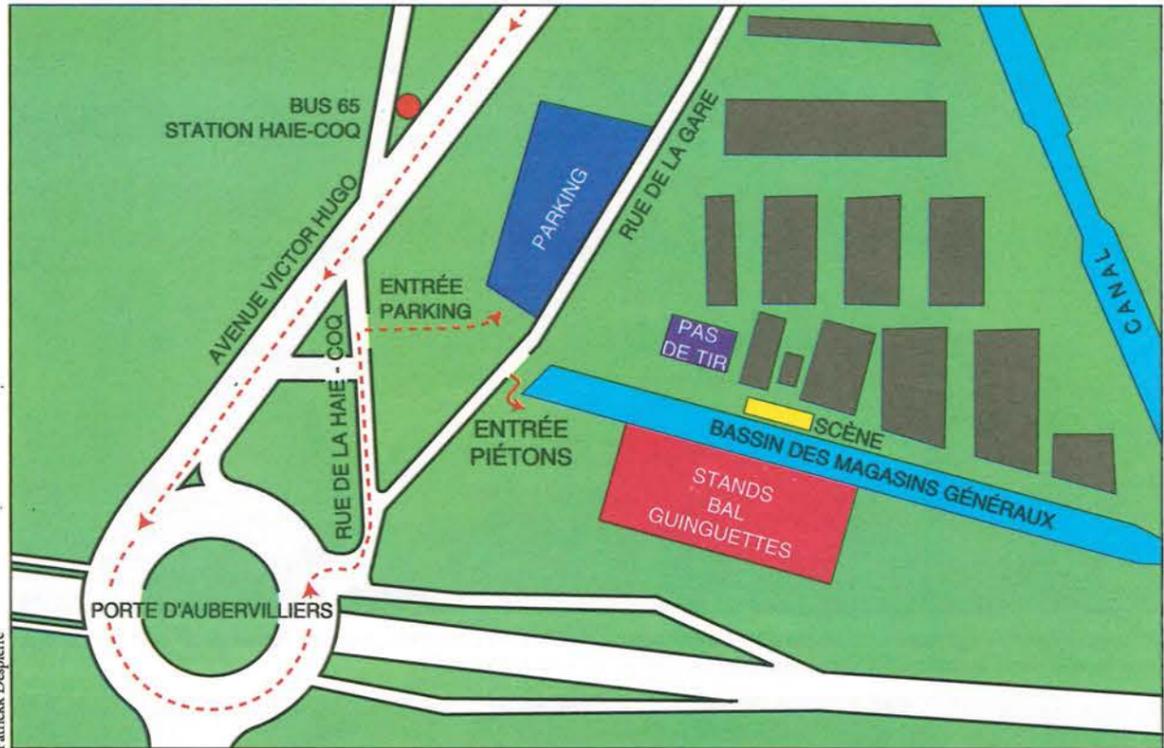


**Jedi 15 juin :** L'IMPP Romain Rolland fête l'achèvement de sa reconstruction en présence du maire Jack Ralite, de Jacques Salvator, maire-adjoint, et de Dominique Gillot, secrétaire d'Etat à la Santé.

FÊTE NATIONALE • Un 14-Juillet inédit au bord du canal à la porte d'Aubervilliers

# Pleins feux sur la fête !

Au programme de la soirée du 13 juillet, feu d'artifice, défilé, spectacle audiovisuel et laser, tambours africains et cornemuses. Rendez-vous au bassin des Magasins généraux, rue de la Gare.



Feu d'artifice, laser, musique, écran géant et rétrospective en images de l'histoire d'Aubervilliers, une soirée exceptionnelle à vivre sur le site de la darse, aux Magasins généraux (plan ci-dessus).

Cette année, changement de décor et changement d'endroit. A l'initiative de la municipalité et de la Compagnie des magasins généraux, propriétaire des lieux, l'essentiel des manifestations célébrant la fête nationale se dérouleront autour du bassin d'eau de la darse, à proximité de la Porte d'Aubervilliers. Et ce, à l'endroit même où sera érigé le futur centre commercial, premier élément du nouveau quartier prévu sur cette partie de la Plaine. En cette année charnière, au cœur d'un patrimoine qui raconte le passé et l'avenir de la ville, le rendez-vous aura une certaine grandeur et ne manquera pas d'originalité. Rendez-vous d'autant plus marquant, qu'entouré du traditionnel feu d'artifice, les surprises seront nombreuses.

Ouvertes au public dès 19 h, les rives du bassin, avec guinguettes,

stands et buvettes, résonneront des premiers échos du bal à 20 h 30. Deux heures plus tard, à la lueur de feux de Bengale, ce sera l'arrivée d'un défilé qui aura traversé une partie de la ville. Avec, en tête du cortège, les marionnettes géantes de la compagnie des Grandes personnes et les tam tam sonores du groupe des Percussions galactiques, Poum Tchac.

Demandez le programme et ouvrez grand les yeux, la musique cédera alors la place au spectacle ! A 22 h 30, sur un écran surgi d'on ne sait où, Aubervilliers d'hier, d'aujourd'hui et de demain s'affichera en images géantes. Dans le même temps, une tour habillée de lasers s'illuminera pour évoquer l'entrée du futur quartier. Puis, à 23 h, débutera le spectacle pyrotechnique imaginé par les spécialistes de la compagnie Artificitions. Une mise en feu qui sera accompa-

gnée d'une prestation scénique du groupe Bagad café messagers. Un moment étonnant, rencontre entre les extrêmes, avec d'un côté les cornemuses et les bombardes de la forêt de Brocéliande et, de l'autre, les voix et les tambours de l'Afrique équatoriale ! Après les dernières fusées, retour des flonflons, de la musette et de la variété populaire avec l'orchestre Dédicasse. Le bal s'achèvera vers 1 h du matin.

La rue de la Gare sera fermée à la circulation, un parking sera ouvert au 101, rue de la Haie-Coq et accessible par le rond-point de la Porte d'Aubervilliers. Des navettes seront également affrétées à partir de 19 h depuis la place de la Mairie et le pont du Landy. Un retour sera assuré.

A noter enfin que, devant la mairie, l'orchestre Ambiance animera un autre bal de 21 h à 1 h du matin.

Frédéric Medeiros

## Programme des festivités du 14-Juillet

### Joué 13 juillet

#### Autour du bassin des EMGP, rue de la Gare

A 19 heures : Stands et guinguettes.

A 20 h 30 :

Bal avec l'orchestre Dédicasse.

A 22 h 30 :

«Au bord de l'eau, au bord de l'avenir» Spectacle audiovisuel sur l'histoire d'Aubervilliers et animation laser.

A 23 heures :

Feu d'artifice, spectacle pyrotechnique et concert. Avec la compagnie Artificitions et le groupe Bagad café messagers.

De 23 h 45 à 1 heure du matin :

Bal.

#### À travers la ville

A partir de 21 heures : Défilé avec Les percussions galactiques, Poum Tchac et les artificiers d'Artificitions. Départ des Quatre-Chemins, passage av. de la République, rue Ferragus, av. V. Hugo. Arrivée rue de la Gare, sur le site de la Darse à 22 h 15.

#### Place de l'Hôtel de Ville

De 21 heures à 1 heure du matin : Bal avec l'orchestre Ambiance.

Des navettes seront affrétées à partir de 19 heures. Départ toutes les 30 minutes à partir du pont du Landy et de la place de la Mairie. Un retour sera assuré.

## Préretirés et retraités

### Programme des activités de l'Office

15 bis, av. de la République. Tél. : 01.48.33.48.13

Ouvert au public du lundi au vendredi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h.

#### ● SORTIE DU MOIS DE JUILLET

Joué 20

#### A la découverte du Lac du Der (Marne)

Promenade commentée. Déjeuner. Après-midi libre.

Prix : 192 F

Départ : 7 h 15 de l'Office

Renseignements à l'Office

#### ● SORTIES DU MOIS D'AOÛT

Joué 10

#### Le château de la Râpée

Hôtel-restaurant 4 étoiles. Après-midi détente dans le parc du domaine.

Prix : 234 F

Départ : 11 h de l'Office

Renseignements à l'Office

Joué 24

#### Balade au fil de l'Oise

Visite guidée du Château de Pierrefonds. Déjeuner. Croisière de trois heures sur le Coche d'eau.

Prix : 270 F

Départ : 8 h 30 de l'Office

Inscriptions à l'Office

les 17 et 18 juillet

#### ● SORTIES DU MOIS DE SEPTEMBRE

Joué 14

#### La journée botanique

Visite guidée des jardins de Claude Monet à Giverny. Déjeuner.

Prix : 210 F

Départ : Office, 8 h 30 ; club Finck, 8 h 45 ; club Allende, 9 h

Inscriptions dans les clubs

les 7 et 8 août

Joué 21

#### Aquaboulevard

Prix : 68 F

Départ : Office, 13 h 30 ; club Finck, 13 h 45 ; club Allende, 14 h

Inscriptions dans les clubs

les 4 et 5 septembre

Joué 28

#### Sur les traces d'Emma Bovary

Dans la région rouennaise. Un circuit littéraire inédit. Déjeuner inclus.

Prix : 150 F

Départ : 8 h de l'Office

Inscriptions à l'Office

les 21 et 22 août

#### ● SORTIES DU MOIS D'OCTOBRE

Joué 5

#### A la guinguette du Père Lapin

Déjeuner dansant dans une guinguette au charme d'antan.

Prix : 170 F

Départ : Office, 10 h 45 ; club Finck, 11 h ; club Allende, 11 h 15

Inscriptions dans les clubs

les 24 et 25 juillet

Joué 12

#### Le Moulin de Villeneuve :

Elsa Triolet et Aragon

Visite guidée de leur demeure.

Prix : 37 F

Départ : 13 h 15 de l'Office

Inscriptions à l'Office

les 28 et 29 août

#### ● LES CLUBS

Club S. Allende 25-27, rue des Cités.

Tél. : 01.48.34.82.73

Club A. Croizat 166, av. Victor Hugo.

Tél. : 01.48.34.89.79

Club E. Finck 7, allée Henri Matisse.

Tél. : 01.48.34.49.38

## Cinéma

#### ● LE STUDIO

2, rue Edouard Poisson.

Horaires au 01.48.33.46.46

#### Erin Brockovich,

seule contre tous

De Steven Soderbergh

USA - 1999 - couleur - 2 h 10 - VO

Avec Julia Roberts, Albert Finney,

Aaron Eckart.

Mercredi 5 à 20 h 30, vendredi 7 à 18 h 30

et 21 h, samedi 8 à 15 h 30, 18 h et

21 h 30, dimanche 9 à 15 h et 17 h 30,

lundi 10 à 20 h 30, mardi 11 à 18 h 30.

#### Courts métrages sur la drogue

France - 1997-98 - 1 h 15

Joué 6 à 20 h 30 + débat

Projection dans le cadre du partenariat

avec le service communal d'Hygiène et

de Santé, pour une action de prévention

autour des questions de drogue et

de risques liés à la polytoxicomanie.

#### Cour interdite

de Djamel Ouahab

France - 1996 - noir et blanc - 1 h 30

Avec Djamel Ouahab, Mourad Selimi,

Lundi 17 à 20 h 30 + débat

Projection dans le cadre du partenariat

avec le service communal d'Hygiène et de

Santé, pour une action de prévention

autour des questions de drogue et de

risques liés à la polytoxicomanie.

#### Saint-Cyr

De Patricia Mazuy

France - 1999 - couleur - 1 h 58

Un certain regard. Cannes 2000.

Prix Jean Vigo 2000.

Avec Isabelle Huppert, Jean-Pierre Kalfon,

Jean-François Balmer, Simon Reggiani.

Mercredi 12 à 20 h 30, samedi 15 à 15 h,

17 h 30 et 20 h, dimanche 16 à 15 h et

17 h 30, mardi 18 à 18 h 30.

#### ● Réouverture au public le 3 août 2000 avec

Nurse Betty (sortie nationale)

L'affaire Marcorello

Harry, un ami qui vous veut

du bien

O Brother, Where Art Thou ?

Sade